

Procès-verbal du Conseil d'École du 15/10/2021

École élémentaire Chantemerle

Présent-e-s :

Mairie : Mme BOURGEOIS, conseillère municipale adjointe de quartier référente du groupe scolaire, Mr LAFONT coordonnateur péri-scolaire Chantemerle,

Parents délégués : Mme RONGIER, Mme DELAVEAU-MARGUET, Mme DA ROCHA, Mme DE RANCOURT,

Enseignants : Mme BLANC, Mme FOSSOUX, Mme SUHR, Mme BERNARD, Mme SAGNARD, Mme FAVRE,

DDEN : Mr Paul CHEVALIER.

Excusé-e-s :

Mr LANOË IEN, Mr REPENTIN Maire, Mme REYNAUD-SERPOLET, Mme MARCHAND, Mr PORRAZ enseignants, Mme COMMEAU et Mme REGAZZONI Parents d'élève,

Absent-e-s : Mme CHERIH, Mme FARDELLA.

1- Election des parents délégués au Conseil d'École

- La participation aux élections est en hausse par rapport aux autres années 51,02 %, bien qu'une seule liste soit présentée. 147 inscrits, 75 votants, 27 bulletins nuls. Rappel : taux de participation : 2020 : 43,48 %, 2019 : 33%

Merci aux parents pour leur mobilisation et bienvenue aux nouveaux parents délégués.

Rappel sur le fonctionnement du Conseil d'École :

- instance officielle où parents délégués, enseignants, élus de la mairie, DDEN se retrouvent pour échanger sur le fonctionnement de l'école, le projet d'école, voter le règlement d'école...
- le contenu pédagogique des enseignements reste de la responsabilité de l'enseignant.
- 3 réunions sont programmées sur l'année scolaire.

Monsieur le DDEN rappelle les missions des DDEN.

- « Être DDEN est aussi un acte citoyen : c'est s'engager en investissant une partie de son temps au service de la promotion de l'école publique, de l'intérêt des enfants et de la défense des principes républicains d'émancipation que sont la citoyenneté, la laïcité et la liberté de conscience.
- Les DDEN connaissent l'histoire de leur école. Leur indépendance permet d'avoir un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, les services académiques. Ils exercent une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition :
 - Inspection des locaux, du mobilier et de l'équipement
 - Sécurité dans et autour de l'école
 - Surveillance des effectifs

- Participation au projet de travaux et aménagement
- Restauration scolaire
- Transports scolaires
- Activités périscolaires
- Caisse des écoles »

2- Règlement Intérieur :

Modifications proposées : dans « Dispositions particulières » : ajouter « *Il est interdit d'apporter des objets de valeur à l'école ainsi que des objets de collections ; toute forme de troc est prohibée dans l'établissement.* ». Il est voté à l'unanimité et sera distribué aux familles.

3- Présentation du nouveau protocole sanitaire :

Depuis le 11 octobre le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves. Les enseignantes soulignent que c'est plus facile pour suivre les élèves notamment en lecture. Les limites de brassage sont toujours en vigueur. Le protocole sanitaire est présenté aux membres du conseil. Le document est en annexe de ce procès-verbal.

Si le niveau de vigilance devait engendrer la fermeture de classes ou de l'école, la continuité pédagogique serait mise en place sur l'école, à savoir : suivi des élèves par le biais de visio-conférence, appel téléphonique en cas d'absence aux Visios, envoi des cours par le biais de la messagerie. Au regard des expériences précédentes seules les notions déjà étudiées en classe seraient revues et confortées. Si les fermetures devaient se prolonger il faudra mettre en place la distribution pour certaines familles des cours envoyés.

4- Organisation scolaire et vie de l'école :

A/ Effectifs :

90 élèves au 19 octobre.

CPA : 10, CPB : 9, CE1 A :14, CE1 B : 15, CE2-CM1 : 23 (17/6), CM1-CM2 : 19 (9/10).

Depuis la rentrée nous avons eu 5 nouveaux élèves, 2 autres doivent arriver au retour des vacances de novembre et un élève a changé d'école.

Configuration de l'école : 6 Classes, 7 enseignantes, 1 AVS, 1 équipe RASED qui n'est plus complète puisque Mr ACHARD maître G parti en retraite, n'a pas été remplacé, et ne le sera pas. Ces postes disparaissent de l'éducation Nationale.

Nous accueillons aussi dans l'école une étudiante en pré professionnalisation sur le métier d'enseignante. Elle est présente tous les vendredis et devrait rester 3 années scolaires. C'est un plus pour l'école.

Nous avons posé une demande pour un Service Civique, mais nous n'avons pas eu de candidat...

B/ Projets de classe, d'école au regard du projet d'école :

Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé)

Améliorer le parcours éducatif des élèves dans l'école en développant leur autonomie.

- Projet musique avec la Cité des Arts avec une intervention : une séance par semaine pour les CP, CE2 et CM, avec un concert avec la chanteuse Michèle Bernard le 23 juin. Les CE1 n'ont pu être associés à ce projet car le groupe aurait été trop important. Ce

projet concerne 2 écoles, nous aurons donc l'occasion de rencontrer l'école Madeleine Rebeiroux.

- Participation à « La Grande Lessive » : installation artistique éphémère faite par tous autour de la Terre, sur le thème « Tous des oiseaux ? ». Belle réussite pour les élèves et les familles, nous réfléchissons à la possibilité de renouveler cela plus fréquemment (avec un autre nom car la marque est déposée).
- Les conseils des élèves sont remis en place sur l'école avec deux délégués élus pour chaque classe. Les élections ont eu lieu le 18/10. Le premier Conseil des Elèves se tiendra en novembre.
- Natation pour toutes les classes, les CE2/CM y vont en ce moment et en fin d'année pour les CE1/CP.
- CE1 : un cycle ski de fond est prévu, nous attendons les propositions de planning.
- CE2/CM les enseignantes envisagent d'organiser une classe de voile, au Lac du Bourget. Leurs élèves vont passer le test Sauv'Nage afin d'être prêts.

Enrichir le bagage culturel des élèves en construisant un parcours culturel. Dans chaque domaine artistique les élèves visitent des lieux culturels, rencontrent des artistes et pratiquent pendant la durée du projet d'école.

- Les CP ont bénéficié de 2 visites artistiques : Musée des Beaux-Arts et Galerie du Larith avec rencontre avec l'artiste (2 autres visites sont déjà organisées pour l'année scolaire).
- Les CP/CE1 iront à Malraux pour un spectacle de cirque le 9 décembre 2021 « Cirque Phare du Cambodge, L'or Blanc »
- Les CE2/CM retrouveront la compagnie Gambit en décembre dans les coulisses de Malraux.
- Toutes les classes participent au projet « Ecole et Cinéma », en partenariat avec les Cinémas Le Forum (3 séances sur l'année scolaire pour chaque classe)

Vie scolaire (Relation avec les familles, communication, partenariats, ...)

Améliorer l'implication des parents dans la scolarité des élèves en organisant les échanges entre les familles et l'école.

- Classes ouvertes : dispositif permettant d'accueillir de 8h30 à 10h 15 les parents dans une classe. Les CP l'ont fait en septembre, les CE1 en novembre, les 2 classes de CE2/CM le proposeront aussi. Opération articulée avec le DIREDD.
- Des cafés des parents seront proposés en partenariat avec le DIREDD, nous sommes en relation avec le DIREDD pour les finaliser.
- Partenariat avec la Bibliothèque Georges Brassens pour le projet « Lecture partagée : un levier pour réduire les inégalités » en construction. Les enseignants souhaitent que la bibliothèque de quartier (portée par la Maison de l'Enfance de Chantemerle) soit remise en état, rendue attrayante, afin que les familles aient envie d'y aller... Mme Bourgeois rappelle que les bénévoles du quartier qui y sont associés sont très investis et dynamiques.
- Participation au concours « Les Incorruptibles » pour toutes les classes. Les ouvrages sont achetés et circuleront dans les familles aussi.

Fonctionnement : décloisonnement, co-intervention, groupes de besoin...

- Décloisonnements en CP pour des ateliers de lecture, en CE1 pour la lecture et en CE2/CM pour l'histoire géographique.
- Liaison GS/CP : sera mise en place vraisemblablement en janvier 2022, si le protocole sanitaire le permet.

Réponse aux exigences d'une école inclusive. Élèves à besoin particuliers.

- Les APC sont proposées aux élèves en difficulté scolaire.
- Prises en charge d'élèves du cycle 2 par le maître E : Christine Blanc.

C/ Travaux :

Travaux réalisés : La cour de récréation a été rénovée cet été avec des installations nouvelles (jeu d'échec) et végétalisée, une salle de CP a été repeinte et les manivelles de stores remplacées, les wc turcs du deuxième étage, des deux côtés ont été remplacés par des WC « assis ».

Travaux demandés :

- Occultation des impostes des classes
- Changement des stores extérieurs qui sont très abîmés et ne protègent plus contre la chaleur, ni contre la luminosité.
- Rafrâchissement de la peinture dans d'autres classes,
- Réfection des escaliers Nord (fuite d'eau importante lors des épisodes pluvieux),
- Installation d'un détecteur de présence pour les lumières des escaliers Nord employés à toutes les entrées et sorties par CP/CE1).

Ces travaux seront demandés à la mairie en mars lors du recensement des demandes.

5- Activités périscolaires :

- Création de tableaux
- Décoration des ronds-points (Forum et Gendarmerie) pour Noël
- Semaine du goût avec Sodexo (Restaurant Scolaire)
- Ateliers DOP : autres objectifs de la municipalité : les émotions, chasse aux gaspis, tri des déchets, compostage
- Effectifs en hausse au restaurant scolaire

6- Question des parents :

Problèmes évoqués par les parents :

- Horaires maternelle/élémentaire ne seraient pas toujours compatibles ? Les parents peuvent laisser leur enfant en élémentaire et aller ensuite en maternelle.
- Certains enfants se plaignent de ne pas avoir le temps de jouer après le restaurant scolaire : Mr LAFONT précise que le temps de jeu a lieu avant le repas, pour laisser le

temps au premier service dévolu à la maternelle de se dérouler. Les contraintes sanitaires ne laissent pas beaucoup de choix...

- Certains parents demandent que les réservations soient plus souples car ils ont de plus en plus de planning qui changent sans préavis. Mr LAFONT rappelle que les réservations doivent être faites avant le mercredi minuit pour la semaine suivante et qu'il est très difficile pour garder une bonne organisation de cette offre de réduire ce temps nécessaire aux achats d'aliments, à la présence du bon nombre d'animateurs etc...
- Certains parents demandent la modification des horaires d'accueil du soir.
- Certains parents se désolent qu'il ne soit plus proposé d'activités bricolages lors des garderies : M. LAFONT corrige en citant les activités proposées.
- Aménagement devant l'école :
 - Problèmes de « stationnements sauvages » toujours très importants lors des ouvertures et fermetures des 2 écoles.
 - Problèmes avec les élèves à vélo qui ne sont absolument pas éduqués à rouler de manière civile et en sécurité pour eux-mêmes et les autres usagers. Le double sens autorisés pour les vélos dans la rue de l'école semble très dangereux pour les élèves, ils font moins attention qu'auparavant et se croient en sécurité.
- Problèmes de propreté et d'hygiène aux abords de l'école. Beaucoup de déjections canines aussi.
- Certains petits se plaignent que les grands leur prennent les jeux disponibles pendant les récréations : les récréations sont sur des temps différents (CP/CE1 et CE2/CM) il n'est donc pas possible que les grands ennuiant les petits pendant les récréations.
- Certains élèves se plaignent de la mauvaise odeur dans les toilettes : le nettoyage est fait consciencieusement et régulièrement.
- Globalement les parents sont satisfaits des relations parents/enfants/enseignants
- Sera-t-il possible d'installer un jardin potager dans cette nouvelle cour ? La demande est en cours pour l'installation de bacs pour le jardinage dans le cadre de la rénovation de la cour.
- Certains parents demandent qu'on apprenne aux élèves à tricoter, à peindre, à faire de la musique et découvrir des sports... Certaines activités sont déjà proposées dans le temps de classe, les DOP n'existent plus au niveau de la garderie péri scolaire.
- La communication par mail avec l'école est très appréciée.

Problèmes évoqués par Mr LAFONT

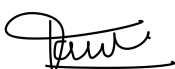
- Problèmes de nettoyage des locaux de l'école depuis la réfection de la cour. Comment peut-on alléger le travail du personnel qui nettoie l'école ? Renfort de personnel ?

Information de Mme BOURGEOIS : invitation des parents délégués lors d'une réunion organisée par la municipalité (1 parent par école) en novembre.

Prochains conseils d'école : 21 mars et 14 juin à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme FAVRE clôt ce premier conseil d'école à 20h45.

La présidente de séance,
Mme FAVRE



La secrétaire de séance,
Mme SAGNARD

BS

ANNEXE PROTOCOLE SANITAIRE

Ecole Elémentaire Chantemerle

Circonscription Chambéry 4

Tél. 04 79 70 14 15

Email : ce.0731020m@ac-grenoble.fr

Directrice : Marie France FAVRE

Protocole d'accueil scolaire des élèves

à partir du 2 septembre 2021

1. Organisation pédagogique générale

Le retour à l'école est obligatoire pour tous les élèves.

Un respect strict des horaires est demandé.

Les élèves doivent avoir leur matériel personnel pour travailler : cahiers, trousse avec stylos, crayon de papier, gomme, taille crayon, règle, crayons de couleurs, ciseaux ...

Les familles doivent prévenir l'école en cas d'absence de l'élève et informer d'apparitions éventuelles des symptômes du COVID 19.

a. Composition des groupes : niveau, effectif maximum, répartition des élèves

Les élèves sont accueillis dans leur classe.

b. Jours de présence proposés

Les élèves sont accueillis à la journée tous les jours de classe.

Organisation matérielle générale

a. Accueil de début du temps scolaire

. Rôle important des parents pour la prévention (gestes barrières à enseigner à leur enfant, prise de température avant de venir à l'école...)

prise de température

Les parents s'engagent dans la surveillance de l'apparition de symptôme chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 38°C). Une température supérieure à 38° ne permettra pas d'accueillir l'enfant, il devra rester à la maison.

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

explication de la distanciation physique et des gestes barrières en famille avant la reprise :

La distance physique sera respectée dans les endroits confinés (classe, restaurant scolaire ...).

La présence des parents dans l'école est limitée au strict nécessaire. Ils devront porter un masque se laver les mains et respecter la distanciation sociale. Une fois l'enfant confié aux enseignants les parents ne doivent pas se rassembler devant l'école.

Horaires d'accueil : les horaires doivent être **strictement respectés**, les enfants en retard doivent être accompagnés par un parent (port du masque obligatoire) qui veillera au lavage des mains et l'accompagnera jusque dans sa classe.

. L'accueil des enfants à l'école

L'accueil des élèves de CE2, CM1 et CM2 se fera portail côté garage à vélo, les CP et CE1 rentreront côté portail nord (portail habituel). Les élèves seront accueillis dans la cour. Ils se laveront les mains avant de monter en classe.

Tous les élèves doivent porter un masque pour être accueilli à l'école.

. Distanciation sociale

La distance d'un mètre entre tous les élèves sera respectée dans la mesure où la configuration du bâtiment, des salles le permet.

Pour les élèves d'un même groupe et en extérieur elle n'est pas nécessaire.

. Horaires de rentrée

	8h30 (ouverture 8h20)	13h45 (ouverture 13h35)
CP	X	X
CE1	X	X
CE2/CM	X	X

. Itinéraires d'accès école accueil dans la cour (escaliers et lavage des mains lavabos au rez de chaussée)

	Portail côté garage à vélos	Portail nord
CP		x
CE1		x
CE2/CM	x	

. Surveillance

<i>Postes</i>	<i>Personnels</i>	<i>Durée</i>
Portail nord	enseignant	10 minutes de 8h20 à 8h30
Portail vélos	enseignant	10 minutes de 8h20 à 8h30
Cour	enseignant	10 minutes de 8h20 à 8h30

b. Récréations

. Horaires d'occupation de la cour, répartition des espaces

Les récréations seront décalées en 2 groupes :

- 9h50 – 10h10 CP et CE1
- 10h10 – 10h30 CE2 et CM
- 14h50 – 15h10 CP et CE1
- 15h10 – 15h30 CE2 et CM

La cour étant très vaste il est possible pour chaque classe de n'utiliser un seul espace de la cour afin de limiter le brassage des élèves.

Les élèves doivent se laver les mains avant et après chaque récréation.

. Plan de circulation sortie/entrée récréation

Pour se rendre en récréation les élèves descendront par l'escalier nord (côté CP) et monteront par l'escalier côté bureau.

En cas de forte pluie les élèves resteront dans les classes.

c. Sortie de fin du temps scolaire

Les élèves doivent se laver les mains dès qu'ils arrivent chez eux ou dès qu'ils sont pris en charge par les animateurs du péri-scolaire.

. Horaires de sortie

	16H30
CP	X
CE1	X
CE2/CM	X

. Itinéraires de sortie

	Portail côté garage à vélos	Portail nord
CP		x
CE1		x
CE2/CM	x	

.Surveillance

Chaque enseignant raccompagne ses élèves au portail en veillant au respect de la distanciation.

d. Pause méridienne

Localisation et horaires de la restauration :

Les élèves mangent dans le restaurant scolaire quand le groupe le permet en respectant les groupes classes et la distanciation sociale.

Les élèves doivent se laver les mains avant et après le repas.

Les horaires de l'école sont conservés.

e. Entretien des locaux

L'aération des locaux se fera :

- avant l'arrivée des élèves à 8h par le personnel communal,
- pendant les récréations et la pause méridienne par les enseignants,
- lors du nettoyage à 16h30 par le personnel communal.

Un nettoyage/désinfection des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

4. Procédure de gestion d'un cas Covid (protocole école)

a. En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

. Conduite à tenir :

Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée (classe du coup de pouce) permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, la directrice contacte un personnel de santé de l'éducation nationale.

Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

Rappel par la directrice de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolé l'élève après un temps de latence de quelques heures.

Poursuite stricte des gestes barrière. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

b. En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte

Conduite à tenir :

Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.

Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

Poursuite stricte des gestes barrière.

c. Fiche de synthèse gestion des cas COVID confirmés

Rectorat de Grenoble



ACADÉMIE
DE GRENOBLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche de synthèse – Processus de gestion des cas confirmés Covid-19 dans les écoles Académie de Grenoble

1. Le personnel ou les responsables légaux informent l'école ou l'établissement scolaire d'un test positif à la Covid-19.
2. L'école informe la DSDEN via la boîte Covid spécifique à chaque département, pour la Savoie : covid73@ac-grenoble.fr. Un personnel de santé se met en rapport avec l'école pour l'identification des contacts à risque sur le temps scolaire ¹ selon les modalités définies par le protocole sanitaire de gestion des cas Covid en milieu scolaire². Les informations sont renseignées au mieux par l'école dans le tableau type fourni par l'assurance maladie (appelé FT19, format Excel).
3. L'école transmet la liste des contacts à risque sur la boîte mail Covid. Un personnel de santé analyse la liste, notamment concernant les chaînes de contamination éventuelles, prépare les courriers pour les familles ou les personnels. L'ARS peut être sollicitée à titre de conseil pour établir la liste ou traiter des clusters.
4. Les personnels de santé assurent la transmission sécurisée de la liste des contacts à risque à l'assurance maladie. L'outil FILESENDER qui permet le chiffrement et la transmission sécurisée est à privilégier.
5. Les personnels de santé complètent ces courriers (appelés FT30) indiquent les dates de début d'éviction et de fin d'isolement (7 jours à compter du dernier contact avec le cas confirmé). Ces courriers sont destinés aux personnels contact à risque ou aux familles des élèves contact à risque.
6. Les personnels de santé vous transmettent ces courriers pour envoi aux familles ou aux personnels concernés.
7. Ces courriers valent certificats d'isolement et justificatifs auprès des employeurs des responsables légaux.
8. Le retour **à l'école** des élèves ne se fait qu'après expiration du délai prévu par le courrier d'isolement (7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé) et en l'absence de symptômes le 7ème jour.

1 L'identification des contacts à risque en dehors du temps scolaire est assurée par l'ARS ou l'Assurance maladie.

2 En l'application de ce protocole, les contacts à risque à l'école primaire sont les éventuels personnels qui n'ont pas porté de masque grand public de catégorie 1 répondant aux spécifications de l'Afnor (tels que ceux fournis par le ministère de l'éducation nationale) pendant un contact rapproché avec un élève cas confirmé (situation qui ne devrait pas se présenter) ou avec un autre personnel (déjeuner à la même table et en face par exemple). Dans le second degré, les contacts à risque sont les éventuelles personnes ayant eu un contact rapproché avec un cas confirmé sans porter de masque grand public de catégorie 1 répondant aux spécifications de l'Afnor (tels que ceux fournis par le ministère de l'éducation nationale). Dans le premier et le second degré, en cas d'apparition, dans un temps rapproché, de trois cas confirmés parmi les élèves d'une même classe (de fratries différentes), tous les personnels et les élèves de la classe sont considérés contact à risque.